

110095-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'assurance tous risques chantier – MARCHE SERVICE D'ASSURANCE LOT 1 TOUS RISQUES CHANTIER

OJ S 32/2026 16/02/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: EPAURIF

Adresse électronique: juridique@epaurif.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: MARCHE SERVICE D'ASSURANCE LOT 1 TOUS RISQUES CHANTIER

Description: Procédure avec négociation en vue de souscrire les contrats d'assurances relatifs à la réalisation du volet universitaire du Campus Hospitalo-Universitaire Saint Ouen Grand Paris Nord (CHUSOGPN).

Identifiant de la procédure: 17d84d15-acf4-4a84-acd8-021749a9cded

Identifiant interne: PN002/2026

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: La procédure avec négociation est décomposée en deux phases distinctes : - une phase de sélection des candidats admis à présenter une offre ; - une phase de sélection de l'offre économiquement la plus avantageuse.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66513200 Services d'assurance tous risques chantier

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: 3 place du Capitaine Glarner

Ville: SAINT OUEN SUR SEINE, Seine-Saint-Denis

Code postal: 93400

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Le dossier de consultation joint doit permettre aux candidats d'appréhender les besoins du pouvoir adjudicateur et de présenter une candidature adaptée. Il pourra faire l'objet de modification non substantielle lors de l'envoi de l'invitation à soumissionner en phase 2 (OFFRE). Seuls les candidats admis à présenter une offre à l'issue de la phase 1 (CANDIDATURE), pourront, dans un second temps, remettre les pièces de

l'offre. Les exigences minimales que devront respecter les offres, conformément aux dispositions de l'article R. 2161-13 du code de la commande publique, sont les suivantes : • l'effet et la durée du marché tels que définis dans l'acte d'engagement ; • L'objet de l'assurance tel que défini au CCTP ; L'attention des candidats doit être également attirée sur le fait que : - L'entreprise d'assurance peut se présenter seule ou par le biais d'un intermédiaire d'assurance. Dans ce dernier cas, l'intermédiaire d'assurance agit en tant que mandataire de la compagnie et complète le DC1 avec les coordonnées de l'assureur (cocher la case "Le candidat se présente seul"). L'intermédiaire indique ses coordonnées en précisant que l'assureur lui a donné mandat pour agir en son nom et pour son compte. Il doit également fournir les documents exigés pour la candidature, pour la société représentée et pour lui-même. - L'entreprise d'assurance peut se présenter en groupement conjoint avec un intermédiaire d'assurance. Dans ce cas, un DC1 est complété pour compte commun par le mandataire du groupement, les autres justificatifs devant être fournis par chaque membre du groupement. - Un assureur ne peut pas se faire représenter par plusieurs intermédiaires dans le cadre d'une même procédure de passation. - Un intermédiaire d'assurance, agent ou courtier, doit obligatoirement présenter une entreprise d'assurance et joindre à sa candidature le mandat de la compagnie. Vérification des candidatures : Le cas échéant après demande de régularisation dans les conditions de l'article R. 2144-2 du code de la commande publique, les candidatures qui ne seront pas recevables en application des articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du code de la commande publique ou qui ne seront pas accompagnées des pièces mentionnées aux articles R. 2142-5 à R. 2142-14 et R. 2143-3 du code de la commande publique et reprises ci-avant ne seront pas admises à participer à la suite de la procédure de passation du marché. Conformément à l'article R. 2144-1 du code de la commande publique, les candidatures seront vérifiées sur la base de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles des candidats. En cas de groupement, l'appréciation s'effectuera de manière globale.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux:

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Marché service d'assurance - LOT 1 TOUS RISQUES CHANTIER

Description: Procédure avec négociation en vue de souscrire les contrats d'assurances relatifs à la réalisation du volet universitaire du Campus Hospitalo-Universitaire Saint Ouen Grand Paris Nord (CHUSOGPN).

Identifiant interne: PN002/2026

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66513200 Services d'assurance tous risques chantier

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: 3 Place Capitaine Glarner

Ville: SAINT OUEN SUR SEINE, Seine-Saint-Denis

Code postal: 93400

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

Informations complémentaires: Une variante obligatoire au sens de l'article R 2151 – 9 du code de la commande publique, est prévue. Cette variante est décrite au CCTP du lot n°1. Le montant de la variante doit être obligatoirement renseigné par les candidats dans l'acte d'engagement, sous peine d'irrégularité de leur offre. Le pouvoir adjudicateur indiquera dans l'acte d'engagement, au jour de la notification du marché, s'il retient ou non la variante obligatoire décrite au marché.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 52 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: La prestation est réservée à une profession déterminée.

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Le marché est réservé aux entreprises d'assurances et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurance en vertu des articles L.310-1 et suivants, L.500, L.500-1 et L.511-1 et suivants du Code des assurances ou équivalent pour les candidats européens.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: - Références notamment en matière d'assurance construction des maîtres d'ouvrages publics mentionnant le nom du maître d'ouvrage, le nom de l'opération de construction et son coût pour chacune des trois dernières années. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français
Date limite de demande d'informations complémentaires: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+02:00)
Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Adresse des documents de marché: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_hlcoBiyWn4

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_hlcoBiyWn4

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 16/03/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Niveaux minimum de capacité: La prestation est réservée à une profession particulière : Le groupement comprendra un ou plusieurs architectes inscrits à l'ordre des architectes ou possédant un diplôme reconnu au sens de la directive n° 85/384/CEE du 10 juin 1985. Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé pour le mandataire est de 400 000 Euros HT (ou 800 000 Euros HT si le mandataire assure aussi la compétence d'ingénierie TCE).

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire dont le mandataire devra obligatoirement être architecte.

Arrangement financier: Une prime de 10 000 Euros HT sera allouée à chacun des candidats admis à déposer une offre et ayant remis une prestation conforme au règlement de consultation qui sera diffusé lors de la phase offre.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte attaqué. -Le référé précontractuel peut être introduit contre la procédure initiée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article L551-1 du CJA, pendant toute la procédure de passation du contrat jusqu'à sa signature. -Référé contractuel : après la signature, le contrat conclu pourra faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions définies aux articles L551-

13 à L551-23 du CJA dans un délai de 1 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution ou de six mois à compter de la signature du contrat en cas de défaut de publication de cet avis. -Recours de pleine juridiction pour tout tiers justifiant d'un intérêt lésé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées relatives à l'attribution et la conclusion du contrat (CE 4 avril 2014 - département du Tarn et Garonne).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: EPAURIF

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: EPAURIF

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: EPAURIF

Organisation qui traite les offres: EPAURIF

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: EPAURIF

Numéro d'enregistrement: 18009205800049

Adresse postale: 20 place des Vins de France 2ème étage Immeuble Bercy International

Ville: Paris

Code postal: 75012

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Point de contact: DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET MARCHES

Adresse électronique: juridique@epaurif.fr

Téléphone: 0621652766

Adresse URL pour l'échange d'informations: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_hlcoBiyWn4

Profil de l'acheteur: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

Numéro d'enregistrement: 17750005500013

Adresse postale: 7 rue de Jouy

Ville: Paris

Code postal: 75004

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: tgi-paris@justice.fr

Téléphone: 0144325151

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 790c1561-f7e8-4cd5-a8c9-50da2b7faf8e - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 13/02/2026 14:47:20 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 110095-2026

Numéro de publication au JO S: 32/2026

Date de publication: 16/02/2026